

1. Eméritat pour un directeur de recherche. Avis positif donné par le Conseil Scientifique sur la prolongation d'un éméritat pour un directeur de recherche INRA retraité qui en avait fait la demande. Ceci a été l'occasion d'un petit échange concernant les personnels retraités avec un statut d'émérite ou de chargé de mission (dans ce dernier cas pas uniquement des scientifiques). Il y a actuellement de l'ordre d'une quinzaine de directeurs de recherche émérites à l'INRA, statut accordé pour une période de cinq ans ; pas de chiffre précis sur les chargés de mission retraités mais ce doit être de l'ordre d'une centaine, avec une attention à ce que ce soit pour une mission précise et bornée dans le temps, souvent plus courte que cinq ans. L'INRA ne favorise pas les éméritats mais examine les demandes qui lui parviennent, c'est un statut que les gens peuvent demander.

2. Enseignements de l'autoévaluation de l'INRA. L'INRA est évalué par une commission scientifique externe mandatée par le HCERES et composée de scientifiques de différents pays, avec trois journées de réunion fin octobre. La direction considère cette évaluation utile car elle est l'occasion d'avoir un point d'étape à mi-parcours du document d'orientation de l'INRA, avec un regard externe sur le chemin parcouru depuis quatre ans et sur la manière dont l'INRA a avancé sur ses objectifs. L'exercice se produit en parallèle d'un audit de la Cour des Comptes (qui examine comment l'argent public est utilisé).

Dans cette perspective, l'INRA a réalisé un rapport d'autoévaluation de 102 pages ainsi qu'un document de 14 pages recensant les forces / faiblesses / opportunités / menaces. La direction présente au comité scientifique un diaporama résumant ce rapport, qu'elle n'a pas souhaité communiquer au comité scientifique. Ce rapport est structuré en trois parties : présentation de l'INRA ; missions, gouvernance et environnement ; ambitions et réalisations ; défis majeurs et projets principaux.

Au cours de la discussion l'observatrice SUD fait remarquer que Sud Recherche est étonné et déçu du choix de la direction de ne pas partager le rapport d'autoévaluation avec le conseil scientifique, et que c'est extrêmement difficile de réagir sur une présentation orale. Le Comité Scientifique est capable de garder confidentiel un document confidentiel si le cas se présente, c'est dommage de ne pas lui faire confiance et le consulter vraiment ... La direction comprend cette réaction étant donné qu'elle avait dit au Conseil Scientifique que le rapport leur serait fourni. Elle met en avant le choix de vraiment garder la primeur pour la commission d'évaluation. La direction ne sait pas encore s'ils rendront ce rapport d'autoévaluation public un jour.

3. Contribution du CS à la révision à mi-parcours du document d'orientation. Point sur les enjeux de la biologie prédictive. Présentation par la direction. L'INRA avait lancé un chantier sur le thème de la biologie prédictive, de même qu'un chantier sur l'agro-écologie, dans le son dernier document d'orientation. Mais alors que le chantier agro-écologie a donné lieu à l'élaboration d'un rapport, celui sur la biologie prédictive n'a pas été mené à son terme. Un groupe de travail avait avancé sur ces questions (entre 2010 et 2013), mais des choses ont changé, les données viennent d'origine plus variée, il faudrait réactualiser le contexte. De plus ce groupe de travail avait pointé les moyens qu'on peut affecter à la question mais pas les grandes questions, les questions de science, les objectifs, les enjeux, ce qui laissait la direction sur sa faim. L'évaluation de l'INRA par le comité HCERES est un élément qui permettra à la direction de repiloter le document d'orientation. La direction souhaite avoir l'avis du Conseil Scientifique puis relancer un groupe pour aboutir quelque part dans le printemps.

La discussion des différents membres du Conseil Scientifique converge vers une interrogation principale, quelles questions pour la biologie prédictive, pour quels enjeux, avec quels objectifs ? Plusieurs interventions pointent un manque de vision claire sur les questions auxquelles on souhaite répondre, la nécessité de problématiser les questions (que veut-on prédire, pour qui, pour quoi), avec des enjeux d'ordre épistémique, technique et sociétal. L'idée est avancée de réaliser un état des lieux des données collectées, des outils disponibles et des objets d'intérêt. La question est également posée de savoir si la réflexion devait avoir lieu à l'échelle de l'INRA ou serait plus utilement menée à un échelon supérieur. Des questions d'ordre méthodologique sont également abordées (faut-il partir des données pour chercher des corrélations et en tirer des hypothèses, ou des modèles pour en tirer des hypothèses à tester dans les données ? Comment aborder les questions multi-échelles et à quel niveau et quelle échelle doit-on s'arrêter pour regarder quelle question ?). La discussion aborde également la collective de données massives sur des très grandes cohortes via la science participative.

L'observatrice SUD indique que l'interrogation sur les grandes questions, les questions de science, les objectifs, les enjeux est partagée par Sud Recherche. C'est important de préciser les questions de recherche qu'on a et d'être clair sur les investissements qu'on fait dans cette direction parce que ce sont des domaines souvent chers, il ne faut pas y investir au détriment des approches systèmes et expérimentales. Cette interrogation fait écho à un retour de la commission d'évaluation du département agronomie et environnement, qui s'interrogeait, au sujet du phénotypage haut débit, sur le fait que les recherches semblent parfois plus guidées par l'outil plus que par des questions, ce qui était à éviter. Au vu des discussions lors de ce conseil scientifique SUD espère que cette interrogation est partagée par le comité scientifique et par la direction.

4. Evaluation du département de génétique animale. Suite à une présentation du rapport d'évaluation du département génétique animale par le président de son comité d'évaluation, la discussion a lieu avec le directeur de département sur plusieurs thèmes.

Le comité d'évaluation recommande l'utilisation de l'impact attendu pour prioriser les thématiques de recherche. Cette recommandation soulève des réserves de membres du Conseil Scientifique

partagées par le département (l'impact réel se mesure a posteriori et sur un pas de temps assez long, on ne peut pas prévoir l'impact ex ante).

Concernant les unités expérimentales, la commission d'évaluation recommande d'une part de recentrer leurs activités vers le phénotypage d'animaux proches des populations commerciales, plutôt que vers des expérimentations de sélection de long terme ; d'autre part de faire un business plan pour les ouvrir à d'autres unités de recherche et aux partenaires. Ces recommandations soulèvent des interrogations de plusieurs membres du comité scientifique. Sur ce sujet, l'observatrice SUD fait part de l'inquiétude de Sud Recherche que si les unités expérimentales doivent être rentables, il y aura une compétition pour leur accès entre les unités de recherche, avec un risque que les projets des unités INRA soient sélectionnés sur leurs budgets et non leur pertinence. La direction du département indique être d'accord avec ces craintes sur le business plan des unités expérimentales mais que dans la situation actuelle les unités expérimentales auraient plutôt trop tendance à se brader, l'objectif est plus d'avoir une idée plus intégrée des coûts pour ne pas « se faire avoir ». Le département est d'accord avec un modèle économique pour facturer et partager à coût réel le dispositif expérimental. Sur la sélection long terme, elle indique être opposée à la vision de la commission et ne pas souhaiter abandonner cette sélection ; mais en revanche elle souhaite que l'intérêt de continuer ou non à faire des générations de sélection dans ce cadre soit plus régulièrement réévalué.

La direction du département est d'accord avec la recommandation du comité d'évaluation d'avoir un dialogue direct avec les consommateurs et environnementalistes mais pense qu'il faut y aller ensemble avec les autres départements et avec des gens formés. Elle est marquée de voir l'actualité médiatique sur le mal-être animal, et les dimensions négatives de l'élevage, et jamais rien sur la manière dont l'élevage permet de maintenir une activité dans certaines régions, elle souhaite montrer certains bons côtés de ce qui est fait dans le département et faire valoir que leurs critères de sélection ne sont pas que pour une productivité plus importante.

Le conseil scientifique donne un avis pointant le souhait de promouvoir les liens avec l'ensemble des parties prenantes, éleveurs, environnementalistes, consommateurs ; l'intérêt d'une réflexion sur le devenir des unités expérimentales et leurs liens avec l'extérieur en préservant les intérêts des unités INRA ; l'équilibre à trouver dans les impacts attendus.

5. Actualités de l'INRA. Le PDG de l'INRA présente les actualités de l'institut, et notamment celles qui concernent le climat en lien avec la COP21. Il indique qu'une conférence internationale scientifique de bon niveau, « our common future under climate change », s'est tenue à l'Unesco du 7 au 10 juillet 2015 et a réuni beaucoup de monde. L'INRA organisait avec le CIRAD et l'IRD un événement satellite « 4 pour mille » sur le séquestrage de carbone dans le sol et l'agriculture. L'événement s'est bien déroulé mais la direction regrette que son impact médiatique n'ait pas été plus fort, les organisateurs n'ayant pas suffisamment de culture de cet impact, si bien que la cible n'a pas complètement été touchée. En décembre au Bourget à la COP21, l'INRA, le CIRAD et l'IRD organisent à nouveau un événement satellite labellisé COP21 sur le séquestrage du carbone et l'agriculture.